



Comité technique de l'administration centrale

5 avril 2018

Le Comité technique de l'Administration Centrale s'est réuni le 5 avril 2018 sous la présidence de Valérie METRICH-HECQUET, Secrétaire générale.

Michel MOREAU et Annick PINARD y ont représenté l'Alliance du Trèfle.

1. Approbation du procès-verbal du CT AC du 28 novembre 2017

Le PV du CT AC du 28 novembre 2017 a été approuvé avec quelques modifications des organisations syndicales.

2. Point d'avancement des travaux en administration centrale

Marc RAUHOFF, sous-directeur de la logistique et du patrimoine, a présenté l'état d'avancement des différents chantiers en cours.

Le détail de ces travaux figure dans le compte rendu du groupe de travail du 21 mars sur la relocalisation des services de l'administration centrale du ministère (voir ce document).

L'Alliance du Trèfle a indiqué qu'elle était favorable à ce que les agents du secrétariat général puissent être relogés sur le site Maine pendant les travaux pour leur assurer des conditions de travail correctes.

Elle a interrogé l'administration sur un éventuel déménagement de la DPMA. La Secrétaire générale a indiqué qu'à ce stade, aucun déménagement n'était prévu mais qu'il fallait étudier comment intégrer les agents de cette direction dans la communauté de travail du MAA et assurer un bon fonctionnement des réseaux informatiques.- Concernant le fonctionnement de la messagerie, Michel FOURNIER, chef de la mission des affaires générales de la DPMA a indiqué que globalement la messagerie fonctionnait correctement.

3. Point d'information sur le baromètre social

Valérie METRICH-HECQUET a indiqué que le baromètre social présentait des spécificités pour les agents de l'administration centrale par rapport à l'ensemble des agents du ministère.

Grégoire JOURDAN, adjoint à la sous-directrice du développement professionnel et des relations sociales a ensuite présenté le baromètre social de l'administration centrale.

En ce qui concerne leurs conditions de travail, les agents de l'administration centrale apparaissent plutôt plus satisfaits que l'ensemble des agents du MAA.

En matière de déroulement de carrière, ils ont plus d'opportunités de mobilité.

Confrontés à des situations difficiles, les agents de l'administration centrale, comme l'ensemble des agents du ministère, font peu appel aux acteurs de prévention.

Les problèmes relationnels se rencontrent principalement en interne, contrairement aux autres agents du MAA plus en contact avec les usagers.

Les agents de l'administration centrale sont moyennement confiants quant à leurs perspectives de carrière mais plus que les autres agents du MAA.

L'Alliance du Trèfle a réaffirmé son intérêt pour la démarche du baromètre social. Elle s'est interrogée sur le seuil à partir duquel les agents ressentent des difficultés pour allier vie personnelle et professionnelle (81 % des agents déclarent arriver à concilier leur vie professionnelle et leur vie personnelle). Concernant le soutien dans les situations difficiles, elle s'étonne du faible score des acteurs de prévention. Elle s'inquiète du nombre important d'agents se déclarant exposés à des agressions (25% en administration centrale, 40 % pour l'ensemble du MAA).

Valérie METRICH-HECQUET partage l'interrogation sur les acteurs de prévention et envisage une expertise pour l'administration centrale.

Les résultats du baromètre social seront rapprochés de ceux des enquêtes sur les risques psychosociaux réalisées il y a deux ans, au niveau de chaque direction d'administration centrale.

4. Point d'information sur les effectifs d'administration centrale

Olivier DENAIS, chef du service de la modernisation, a commenté la photographie instantanée des effectifs au 1^{er} janvier 2018 d'administration centrale et leur évolution de 2011 à 2018 (cf documents).

L'Alliance du Trèfle, comme les autres organisations syndicales, a déploré la poursuite de la baisse des effectifs, qui conduit à la dégradation des conditions de travail.

5. Bilan des entretiens professionnels réalisés en 2017 au titre de 2016

Paul MERLIN, Coordonnateur de la MAPS Ile-de-France et international a présenté le bilan des entretiens professionnels (cf tableaux).

Le pourcentage d'agents ayant bénéficié d'un entretien est en diminution (72 % contre 79 % l'année précédente) mais des entretiens réalisés ont pu ne pas être remontés, ce qui baisse ce chiffre. Un refus d'entretien est signalé et deux agents ont refusé de signer leur entretien.

L'Alliance du Trèfle a rappelé son attachement à l'entretien annuel, moment privilégié d'échange bilatéral entre l'agent et son supérieur hiérarchique permettant aussi de faire le point sur la formation et les perspectives de carrière.

Elle a interrogé l'administration sur la forte proportion d'agents de la DPMA (30 sur 79) n'ayant pas eu d'entretien deux années de suite. Michel FOURNIER a indiqué que cela était sans doute lié à la particularité des administrateurs des affaires maritimes, ajoutée à la difficulté de centralisation des entretiens professionnels au MTES.



6. Questions diverses

* Contrôle des temps

L'administration a indiqué que le déploiement d'Equitime pour le contrôle des temps était prévu pour cet été.

*Aménagement du temps de travail des agents lié à la grève SNCF

L'administration a précisé que les textes ne permettaient pas le télétravail occasionnel, mais qu'une mesure exceptionnelle ponctuelle d'autoriser les agents à travailler chez eux, avec justification d'activité, pouvait être étudiée.

L'Alliance du Trèfle a remercié l'administration d'avoir pris en compte sa demande d'aménagement du temps de travail des agents, mais souhaite que, à l'instar du MTES, la possibilité pour les agents impactés de travailler chez eux, quelle que soit la forme juridique utilisée, puisse être étendue à deux jours par semaine.

La Secrétaire générale a indiqué qu'un retour d'expérience sur les deux premiers jours de grève serait réalisé et que des contacts seraient pris avec la DGAFP et le MTES.